

l'information/sud

Invité du conseil régional libéral

Ne pas trop dramatiser la question du chômage — Pépin

par Benoît AUBRY

DRUMMONDVILLE — Le commerce extérieur du Canada a augmenté de 13 p.c. en 1970; par ailleurs, on prévoit que les investissements de capitaux augmenteront de 11 p.c. en 1971. C'est ce qu'affirmait, samedi après-midi, le ministre de l'Industrie, M. Jean-Luc Pépin, lors

de la première réunion du conseil régional libéral de la rive sud, qui se déroulait au motel Le Dauphin de Drummondville. M. Pépin a fait cette déclaration alors qu'il s'adressait aux participants de l'atelier économique et du Commerce canadien. Il a d'autre part mentionné que les salaires avaient

augmenté de 9.1 p.c. au cours de la dernière année. Citant des facteurs négatifs de l'économie, il a mentionné que la construction avait subi une baisse de 9 p.c. tandis que la consommation des produits durables avait également été inférieure de 8 p.c. au cours de la dernière année.

Chômage relatif

Prenant plus tard la parole devant les participants du conseil régional réuni en assemblée plénière, le ministre a révélé que le contexte du nombre de chômeurs au Canada en était un relatif. Il a précisé qu'au Canada, on considérait souvent comme chômeurs des personnes qui en dehors du pays ne seraient pas considérées comme

tels. Il a donné l'exemple du pêcheur qui naturellement ne pouvait travailler douze mois par année, et qui en dehors des saisons de pêche est considéré comme chômeur alors que son travail l'oblige nécessairement à ne travailler que tant de mois par année. M. Pépin a mentionné qu'il ne fallait pas trop dramatiser la question du chômage puisqu'il y a également un chômage saisonnier normal.

Il a d'autre part exprimé l'opinion qu'il valait mieux avoir une industrie rentable dû à la technologie plutôt qu'une industrie vétuste qui naturellement emploierait une main-d'œuvre plus nombreuse. C'est prendre une voie facile, dit-il, de ne pas développer l'industrie afin de garder plus d'emplois.



Lors de l'assemblée générale annuelle, les sociétaires de la Coopérative du Lac St-Pierre se sont donné un nouveau bureau de direction. Il s'agit, dans l'ordre, de MM. Camille Rhaault de Précieux-Sang, Michel Lemire (vice-président) de St-Zéphirin, Roland Belcourt (président) de Nicolet-Sud, Gérard Marcotte de Ste-Monique, Ange-Aimé Senneville de La Visitation. Deuxième rangée, MM.

Réal Gendron (directeur-général) de Boieville, Georges Lemaire de St-Zéphirin, Côme Morisset de Gentilly, Elie Leblanc de Nicolet. Troisième rangée, MM. Jacques Landry de St-Gégoire, Ange-Aimé Côté de Boieville, Henri Bergeron de Notre-Dame du Bon-Conseil, Oscar Desrosiers de Ste-Marie de Blandford et Bernard Lemire de St-Fie-de-Guire.

Année satisfaisante à la Coopérative agricole du Lac Saint-Pierre

NICOLET (P.M.) — La fin de la semaine dernière a réuni à Nicolet, la 26e assemblée générale annuelle de sociétaires de la Coopérative agricole du Lac St-Pierre. Plus de 200 sociétaires avaient tenu à être présents à cette réunion pour prendre connaissance du bilan financier de la dernière année et des projets pour la présente année d'activités.

Les résultats de la dernière année sont des plus encourageants, selon M. Réal Gendron, directeur général de la Coopérative, puisque cette dernière a totalisé pour 1970 un chiffre d'affaires de plus de \$4 millions et demi. De plus, l'actif de la Coopérative atteint présentement \$1,750,000 et les sociétaires se sont répartis une ristourne globale de \$30,000 soit plus de 2 p.c. du total de leurs transactions avec leur coopérative.

Cette dernière a investi au cours des derniers 12 mois une somme de \$131,000 dans différents services et immobilisations. En particulier, il faut mentionner la mise sur pied d'un nouveau service pour les cultivateurs de la région, consistant en un programme de culture industrielle du maïs-grain. Le programme comprend aussi des études de mise en marché et la construction d'un poste de séchage. Ce nouveau service s'ajoute aux huit autres déjà offerts par la coopérative, soit les six établissements situés dans les comtés de Nicolet, Yamaska et Drummond. Parmi les immobilisations de l'année figure aussi une installation permettant d'injecter le gras animal sur la moulée en cubes et l'amélioration de ce dernier procédé.

Au chapitre des projets les plus importants soumis aux sociétaires et qui seront étudiés

au cours de l'année par le conseil d'administration figure un agrandissement afin de doubler la capacité du poste de séchage du maïs-grain. Cette mesure est rendue nécessaire vu la popularité et la demande du service de séchage instauré l'an dernier, répondant ainsi à un réel besoin. De plus, on envisagera l'agrandissement du garage de la Coopérative à Nicolet afin de

répondre plus adéquatement à l'accroissement des services en ce domaine. Une construction nouvelle: une porcherie maternité de 150 truies de reproduction et 300 porcs de finition et ce dans la paroisse de Précieux-Sang. On étudiera aussi l'achat de quatre camions citernes pour la livraison de produits pétroliers. Au domaine de l'administration, on songe au transfert

des bureaux dans un nouveau local, coïncidant avec la mécanisation de la comptabilité par appareils électroniques. L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des différents rapports, des projets, et après une période de questions ou les points obscurs furent éclaircis, procéda à l'élection de son bureau de direction pour l'année déjà en cours.

La municipalité de Ste-Victoire demande la construction d'un trottoir à partir du CEGEP

VICTORIAVILLE (R.L.) — Lors de son assemblée mensuelle de janvier, le conseil municipal de Sainte-Victoire d'Arthabaska a adopté une résolution, à l'unanimité, qu'une demande soit faite au ministère de la Voirie pour qu'un trottoir soit construit sur la rue Notre-Dame Est, à partir du CEGEP de Victoriaville jusqu'à l'école du meuble. On sait que la sécurité des centaines d'étudiants qui passent à cet endroit est passablement menacée et il est à souhaiter que la démarche du conseil de Sainte-Victoire obtienne du succès. On sait qu'à plusieurs reprises par le passé, des particuliers ou groupements ont signalé cette anomalie.

Trois milles d'asphalte

La municipalité de Sainte-Victoire a les fonds nécessaires pour faire étendre de l'asphalte sur trois milles de chemin dans sa municipalité.

En conséquence, le conseil a résolu à l'unanimité de demander au ministère de la Voirie de bien se charger, à titre gratuit, au nom et pour le compte de la municipalité, de l'exécution des travaux pour faire la forme de ces trois milles de chemin. Il est aussi résolu que la corporation de Sainte-Victoire s'engage à prendre les mesures voulues pour que les travaux puissent se

faire sans retard ni interruption.

Dénégement

A cette même séance du conseil, présidée par le maire J. Arsène Tourigny, les édiles municipaux ont pris connaissance d'une résolution de la commission scolaire de Victoriaville demandant au conseil municipal de faire diligence afin que l'enlèvement de la neige se fasse le plus tôt possible, lors d'un tempête.

Par ailleurs, le conseil de Sainte-Victoire a accepté de payer un montant de \$1,984 à la ville de Victoriaville pour le service de département des incendies de Victoriaville, lors du feu à la résidence de M. Gérard Gagnon.

Le ministre Gilles Massé a fait rapport de l'inspection, par un ingénieur, de la rivière Bultrode. Le secrétaire Lucien Simoneau est autorisé par le conseil à faire parvenir une copie de cette lettre à M. Rosaire Turgeon qui avait porté plainte.

Enfin, la municipalité de Sainte-Victoire a reçu une lettre de M. Louis-Gérard Cantin, conseiller juridique du ministère de la Colonisation, informant qu'il a pris connaissance du règlement du cours d'eau Cyrenne et branches et qu'il a transmis le dossier au service de l'hydraulique agricole avec un rapport favorable quant à la réglementation.

de faire sans retard ni interruption.

L'abbé Poitras aux animateurs de pastorale

Toute la vie constitue un milieu d'expérience chrétienne

DRUMMONDVILLE (B.A.) — On a connu dans le passé une vie restreinte à la vie sacramentelle proprement dite, c'est-à-dire la messe et la confession. Cette vision est partielle cependant car nos aïeux se souvenaient de la grande charité dont on parle beaucoup aujourd'hui. Il ressort que toute sacramentalisation vraie est en fonction de la vie chrétienne et que toute la vie constitue un milieu d'expérience chrétienne. C'est du moins l'opinion qu'exprimait un prêtre du diocèse de Nicolet actuellement aux études médiévales à l'université de Montréal, l'abbé Jean-Guy Poitras, alors qu'il s'adressait aux animateurs de la pastorale scolaire et à quelques prêtres de la région dernièrement.

L'abbé Poitras a mentionné que dans une école ou dans un milieu de formation, on ne don-

ne pas les sacrements mais qu'on les faisait découvrir; c'est pourquoi il en faut, a-t-il dit, mais dont la signification est très dense. Il ne faut peut-être pas penser donner aux jeunes "tout" du christianisme; aucun de nous en a la plénitude. Mais pour le jeune, dans son cheminement personnel, dans sa prise en charge de lui-même, alors qu'il fait les premières expériences de sa vie d'adulte, il doit avoir en main comme un équipement pour l'aider à vivre les défis intérieurs. La pastorale vient l'aider à faire le lien entre ce qu'il saisit de l'Évangile et son bagage personnel.

Toujours selon l'abbé Poitras, plus que jamais les jeunes vont croire à Jésus-Christ et à son Évangile de plus en plus.

Le député Florian Côté entreprend une tournée des différentes provinces

SOREL (L.B.) — Le député du comté de Richelieu à la Chambre des Communes M. Florian Côté, entreprend cette semaine une tournée dans les différentes provinces du Canada en vue de recueillir les opinions des ministres provinciaux de l'agriculture et des principales associations agricoles à travers le pays, sur une nouvelle législation agricole proposée par le ministère fédéral de l'Agriculture. Cette législation touchera la mise en marché des produits agricoles.

Selon M. Côté, il y a actuellement au Canada un problème important en ce qui concerne la différence très grande entre les prix que paient les consommateurs pour les produits agricoles et ceux que reçoivent les agriculteurs. Ce problème résulte de la mise en marché des produits agricoles.

Le gouvernement fédéral, par son projet de loi 176, doit permettre aux provinces d'établir une mise en marché ordonnée des produits agricoles, avec comme résultat un coût moindre pour les consommateurs et un meilleur revenu pour les agriculteurs.

Le but du voyage de M. Florian Côté dans les différentes parties du pays, c'est d'obtenir les opinions des ministres provinciaux de l'Agriculture et des principales associations agricoles sur ce projet de loi, de discuter des modalités de ce projet de loi avant son adoption. M. Côté est d'avis qu'il sera possible ainsi au gouvernement fédéral de légiférer dans ce domaine pour répondre aux besoins et aux impératifs qui peuvent parfois varier d'une province à l'autre.



Pres de 350 personnes ont assisté samedi après-midi au motel Le Dauphin de Drummondville à la première réunion du conseil régional libéral de la rive sud. Ce conseil regroupe les comtés de Compton, Missisquoi, Richmond, Sherbrooke, Drummond, Shefford, Frontenac et Lotbinière. L'organisateur de la rencontre, M. René Crochetière, s'adresse ici aux participants en présence du président du conseil régional de la rive sud, M. Armand Marier, et du ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin. (Photo Benoît Aubry).



plus d'un million en six semaines et ça continue

Les gens du Québec ont compris que 59¢ par fascicule c'est peu pour cette encyclopédie révolutionnaire qu'est Alpha. Outil indispensable dans les travaux de recherches tant pour les jeunes que pour les adultes, l'encyclopédie Alpha se lit comme un magazine, mais un magazine que vous ne jetez pas mais que vous collectionnez pour vous bâtir l'ENCYCLOPÉDIE DE TOUS LES TEMPS. Si ce n'est déjà fait, commencez votre collection aujourd'hui même. Tous les fascicules sont toujours disponibles dans tous les bons magasins d'alimentation.

alpha
la mémoire du temps

JOUEZ
MELO
le nouvelliste
\$5000 en argent à gagner

Des cours en culture populaire à la Régionale

ST-AIME (L.B.) — Le conseiller en culture populaire au service de l'éducation permanente de la Commission scolaire régionale Carignan, M. Raymond Proulx, rencontrait, ces jours derniers, les membres de l'AFEAS de Saint-Aimé. M. Proulx fit un exposé général de tous les cours offerts en culture populaire.

Il a noté que ces cours portent sur les rôles sociaux de l'individu:

du: le citoyen, le producteur, le consommateur, le père et la mère, l'époux et l'épouse.

Le conseiller en culture populaire a insisté sur un cours intitulé "Comment réussir avec vos enfants". "On y parle, a-t-il déclaré, des différentes réactions de l'enfant, qui laissent les parents désarmés: les "non", les "pourquoi", le "suçage de pouce", les premières découvertes de la sexualité".

Il a ajouté: "Ce programme veut rendre les parents capables de favoriser la croissance de leur enfant, de développer la confiance en lui-même, de l'aider à apprendre à parler, d'améliorer son jugement, de comprendre la signification et l'importance du jeu chez l'enfant. Ce programme concerne l'enfant de 0 à 12 ans. Il s'agit d'un cours de dix semaines, dispensé à raison d'un soir de cours par semaine".

Participaient à cette rencontre, notamment: Mmes Sylvio Blain, Donald Desrosiers, Ovi-la Desrosiers et Jean-Baptiste Godin.

éditorial

Que l'on cesse de jouer au chat et à la souris...

Depuis la publication des dernières statistiques sur la situation du chômage au Canada, plusieurs politiciens en ont profité pour s'indigner de l'attitude gouvernementale face à ce grave malaise social. En fait, il s'agit là, pour eux, d'un heureux prétexte pour enrichir leur capital politique. Il serait certes utopique de prétendre le contraire.

Ce qui frappe davantage dans les discussions qui entourent ce débat, c'est le fait que l'on se sert d'une situation très grave pour d'une part exploiter la crédibilité des gens et d'autre part jouer à la vièrge offensée.

Certes, il y a lieu de s'inquiéter du taux alarmant du chômage dans la province de Québec. Mais, on doute fort que les méthodes utilisées par certains politiciens soient de nature à favoriser une relance économique dans notre province.

Le problème, actuellement, n'est pas de savoir si cette hausse substantielle du taux de chômage nous conduira tout droit vers une révolution. Nous sommes placés, aussi brutalement que possible, devant un fait accompli: 8.8 pour cent de la population ouvrière du Québec est en chômage.

Il faudrait tout au moins que les politiciens de l'aile oppositionnelle tentent de tout mettre en oeuvre pour trouver des solutions à ce problème au lieu de se perdre dans les dédales des

grandes idéologies afin de connaître les résultats possibles ou impossibles du chômage. C'est au niveau des solutions au problème du chômage que doit se faire la révolution et pas ailleurs.

On semble se plaire, en certains milieux, à entretenir ce climat d'insécurité qui hante le Québec depuis déjà quelques mois. Il est grandement temps que l'on retombe les deux pieds sur terre et que l'on cesse d'extrapoler sur les jours sombres qui attendent les citoyens du Québec.

Devant ce problème du chômage, le défaitisme n'est pas de mise. Nous avons besoin d'hommes qui sachent trouver des remèdes à ce malaise et qui sont prêts à mettre leur expérience, non pas uniquement au service des gouvernements, mais de la collectivité. Face à un tel malaise la partisanerie politique ne devrait pas avoir sa place. Que l'on cesse un moment de jouer au chat et à la souris.

Vous M. Robert Stanfield, qui arpentez le Canada "from coast to coast", qu'attendez-vous pour nous suggérer des moyens pour effacer, même partiellement, ce malaise social? Vous, M. René Lévesque, qui avez tellement à coeur le Québec, offrez-nous des solutions au problème du chômage. Qu'attendez-vous, M. T. C. Douglas, pour présenter aux Cana-

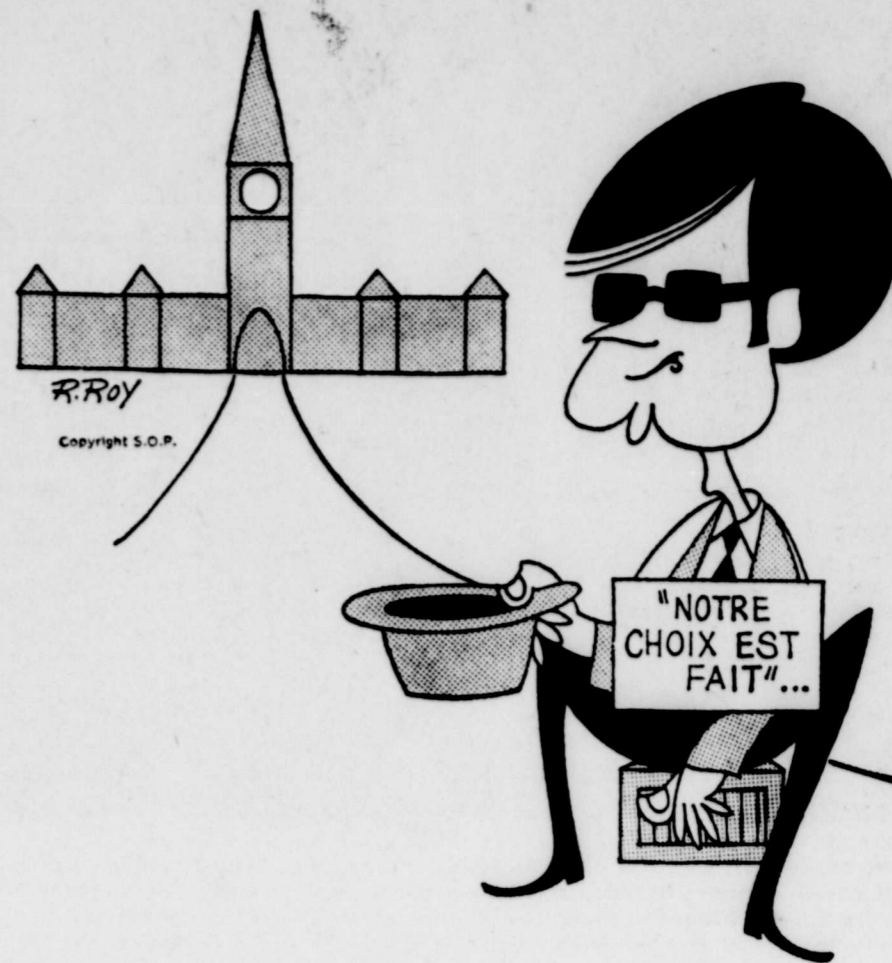
diens une formule qui permettrait à ces chômeurs de respirer un peu mieux?

Nul doute que les gouvernements, fédéral et provincial, sont disposés à prendre en considération vos suggestions et peut-être, si c'est possible, de les réaliser. A ce moment, vous pourriez vous glorifier d'avoir sauvé le pays du désastre, mais pas avant.

Personne n'ignore qu'actuellement le Québec connaît une pénurie de logements. L'occasion n'est-elle pas toute désignée pour entreprendre une opération déblocage à ce niveau? Certes, il s'agit là d'une solution à court terme. Mais, elle permettrait au moins à un fort pourcentage de travailleurs de ne pas "moisir" à ne rien faire. Entre-temps, il y aurait lieu de s'atteler à une nouvelle tâche qui concernerait directement les projets à long terme.

L'aide à l'industrie, la dévaluation du dollar et l'aide aux régions défavorisées sont là autant de problèmes auxquels il faut trouver une solution afin de combattre efficacement le chômage. Cependant, il faut se rappeler qu'il n'appartient pas uniquement aux gouvernements de faire face à ce malaise, mais à tous les gens de bonne volonté qui ont à coeur de venir en aide à la collectivité.

Réjean LACOMBE



LOISIRS

Le parc-école: une forme de loisir

Vous n'êtes pas habitués à voir cette association de mots. Ça sonne bizarre à votre oreille? A Trois-Rivières on parle beaucoup de loisirs, en bien le "parc-école" en est une forme. Chaque paroisse ne possède pas un Centre de loisirs, aussi le parc-école est-il un palliatif à cette situation.

L'été vous êtes habitués d'envoyer vos enfants au parc où ils se récréent. Vous croyez

par Stella Montreuil
coordonnatrice des
parcs-écoles

peut-être qu'il n'y avait rien le reste de l'année! Erreur, il y a le "parc-école". C'est en quelque sorte la correspondance du parc. Pourquoi cette appellation? Simplement parce que nos activités se font à l'école et qu'on s'y amuse comme au parc. Nous nous servons donc de bâtiments déjà en place, l'école a donc maintenant double emploi, elle sert à instruire et à divertir la population.

Le parc-école a même un avantage sur le parc c'est qu'il s'adresse aussi aux adultes, les animateurs sont à votre disposition et ils attendent vos suggestions.

Retenons donc que jeunes et adultes peuvent venir se récréer sous l'oeil vigilant des animateurs du Service des loisirs. Les intérêts peuvent venir y chercher une détente

sportive, culturelle et intellectuelle. Le parc-école est donc un service public et une réalité. Il y a actuellement trois parcs-écoles, soit Cardinal Roy, Jacques Buteux et Pie X.

La formule d'animation ayant fait ses preuves pendant la saison estivale, nous continuons donc de la promouvoir. Elle est à l'honneur parce qu'elle permet à tous de s'exprimer et ainsi les attentes sont formulées. Le rôle des animateurs est alors beaucoup plus délicat puisqu'il faut que ceux-ci amènent les jeunes et les moins jeunes à définir et à organiser leurs propres loisirs. Notre but est de faire prendre conscience à la population de ses besoins et qu'ensemble c'est-à-dire animateurs et animés, s'organisent des loisirs intéressants.

Vous savez maintenant que les loisirs peuvent se répartir sur toute l'année, ce qui est tout à fait normal. Ce n'est pas seulement pendant la saison estivale que nous avons besoin de loisirs. Il serait temps que cette anomalie: loisirs-été, disparaisse. La formule du "parc-école" nous permet donc d'avoir une continuité dans le loisir. Notre but est donc de pouvoir répondre l'année durant aux besoins de loisirs de la population de Trois-Rivières.

Vous connaissez l'existence du Service des loisirs, il n'en tient qu'à vous de faire connaître vos désirs, nous sommes à votre service. Faisons du loisir l'affaire de tous et chacun.

Stella Montreuil,
Coordonnatrice des Parcs-écoles,
Trois-Rivières.

Nous n'avons aucune raison de douter de Me Chrétien

Le journalisme et la politique ne font pas toujours bon ménage. Comme le faisait remarquer un jour M. Yves Michaud qui fut tour à tour journaliste et politicien, "ce sont deux frères ennemis, deux rivaux, qu'unissent cependant une longue inimitié, et une indéfectible association dans la contradiction. Tous les deux poursuivent, par des voies différentes, les mêmes buts: influencer les hommes, leur comportement, leurs habitudes, transformer la société, organiser le bien-être et la prospérité. La politique crée l'événement tandis que le journalisme l'interprète".

Il est sûrement bon qu'il en soit ainsi car notre système démocratique repose sur un principe fondamental: le droit à la discordance et à la contradiction. Cependant, ce droit peut engendrer souvent ses propres abus.

Ces jours derniers, Le Nouvelliste laissait vaguement supposer que le ministre des Affaires indiennes et du Grand Nord et député de Saint-Maurice aux Communes, Me Jean Chrétien, pouvait être impliqué plus ou moins directement dans un conflit d'intérêt, mettant en cause l'entrée du parc national de la Mauricie et un projet de développement de ski.

En fait, le tout reposait sur une association d'idées. Les promoteurs du projet dont l'un d'eux aurait déjà

pris plusieurs options de terrains à Saint-Gérard-des-Laurentides, outre les terrains requis pour l'aménagement d'un centre de ski, se seraient trouvés en vacances à Hawaii en même temps que Jean Chrétien. Les journalistes se sont alors demandé s'il fallait établir un lien entre le voyage de Me Chrétien à Hawaii en compagnie de deux hommes d'affaires de la région, le projet de centre de ski à Saint-Gérard et l'entrée du parc national.

Bien sûr, il s'agissait là d'une interrogation qui peut laisser supposer à peu près n'importe quoi, y compris qu'il pourrait y avoir un conflit d'intérêt.

Il y avait sûrement là matière à nouvelle, du moins à demander des explications.

Me Chrétien n'a pas tardé à réagir en déclarant sans fondement les "accusations ou insinuations" contenues dans les articles en question. Le député de Saint-Maurice a précisé "qu'aucune décision n'a encore été prise concernant l'entrée du parc national de la Mauricie. Personne ne possède d'information privilégiée à ce sujet. Cette décision devrait être prise par les planificateurs de la direction des parcs nationaux en se basant sur des considérations d'ordre technique". En outre, le ministre Chrétien a

signalé "qu'il n'y avait et qu'il n'y aura aucune relation entre le choix de l'entrée du parc et le projet de centre de ski proposé dans la région de Saint-Gérard-des-Laurentides".

Cette mise au point devrait mettre fin à ce débat. Nous n'avons aucune raison valable et sérieuse de douter de la parole du député de Saint-Maurice. Un point d'interrogation était posé et M. Chrétien y a répondu en toute honnêteté.

D'ailleurs, Me Jean Chrétien est en politique depuis une dizaine d'années et jamais au grand jamais son honnêteté et son intégrité n'ont été mises en doute une seule fois. Le premier ministre Pearson avait reconnu les qualités et la compétence du député de Saint-Maurice en le nommant ministre d'Etat en 1967. L'année suivante M. Trudeau lui confiait le ministère des Affaires indiennes et du Grand Nord.

Nous devons également ajouter que Me Jean Chrétien s'est toujours dévoué sans compter pour son comté et pour la région de la Mauricie.

Il est vraiment regrettable qu'il soit aujourd'hui en quelque sorte victime des circonstances. Nous acceptons sans réserve sa mise au point car il jouit d'une crédibilité respectable, basée sur un passé sans tache.

Sylvio SAINT-AMANT

votre opinion

Une hostilité étrange

Dans mes rencontres avec le peuple au temps des fêtes, j'ai constaté qu'il existait une hostilité injustifiable envers nos chefs politiques. Et cela même chez d'honnêtes gens. Il est certain que cette hostilité est un produit de la propagande subversive. Notre peuple a besoin d'être éclairé à ce sujet. C'est ce que je veux faire hic et nunc parce que ça presse.

En démocratie occidentale, il ne se peut pas que les élus du peuple se comportent en politique de façon à mécontenter l'électorat envers eux. Ce serait condamner inévitablement leur parti à perdre le pouvoir à la prochaine élection. A vrai dire, il n'y a que les membres de l'opposition qui sont en mesure de critiquer avec compétence le gouvernement. C'est leur rôle et pas du tout celui des agents de subversion.

L'hostilité que j'ai constatée est certainement attribuable à des professionnels de la subversion qui montent la tête de nos gens. J'ai même rencontré des compatriotes sympathisant avec les terroristes barbares qui font les manchettes des journaux depuis quel temps. Et au lieu de boycotter les partis actifs de ces révolutionnaires, on rencontre des gens, pourtant honnêtes, qui se sont laissés empoisonner l'esprit par leur propagande. Ils ne se rendent même pas compte que leurs critiques n'ont aucun fondement de vérité. En réalité, il ne s'agit que de propos qui faussent les décisions de nos législateurs.

A moins d'être un spécialiste des choses de la politique, il est impossible à un profane de traiter judicieusement des actions d'un gouvernement. En tout cas, ce ne sont certainement pas les fauteurs de troubles qui peuvent avoir cette compétence! La plupart sont de pauvres ignorants.

En présence de tels faits, il est du devoir des informateurs du peuple, en mesure de le faire, d'éclairer nos gens sur la propagande de ces faux prophètes de l'heure. Il est urgent qu'ils cessent d'entraîner notre peuple vers une révolution qui ne ferait que tout planifier dans la pauvreté. Cette propagande subversive a assez duré. Ces partisans de fausses libertés égarent nos gens. La direction morale

de notre peuple nous appartient depuis les origines de la Nouvelle France. Il faut que ça continue ainsi.

Comme militant chrétien français, je trahirais la vérité chrétienne si je ne contribuais pas à éclairer mes compatriotes sur cette hostilité injustifiable envers nos chefs politiques. Ce n'est pas en écoutant des égarés en train de créer des sentiments de mécontentement et d'hostilité qui aidera à la solution des problèmes de l'heure.

Un militant Chrétien
Waterville

264 défavorisés à Ottawa

Au moment de partir en vacances pour Noël, les 264 députés d'Ottawa ont reçu de la Commission Beupré une carte de bons souhaits avec promesse d'une meilleure paye en 1971, carte qu'ils devaient exhiber à leurs électeurs au cours de bains de foule, mais comme la température ne s'est pas prêtée à cette démonstration, il n'y eut pas de bain public.

Dans un beau petit livre blanc au coût de \$50,000 (papier fourni) les membres de cette Commission Beupré ont réussi, par leurs suggestions et commentaires, à nous sensibiliser jusqu'au tréfonds de notre être (retenez vos larmes) lorsque l'un d'eux s'est dit tout surpris de constater que ces pauvres députés étaient FORCES de partager leur bureau avec une ou deux secrétaires (c'est vraiment indécent...) tandis qu'un autre nous informait que certains députés et ministres se sentaient tellement frustrés dans leur situation actuelle, qu'ils devaient quitter leur emploi si l'on ne donne pas suite à ces recommandations. (Verra-t-on une grève de députés et ministres paradant avec des pancartes, réclamant \$25,000, \$43,000, \$48,000 et \$70,000...)

Voici le contenu de ces souhaits aux 264 personnes défavorisées...

Premier ministre: gain actuel: \$45,000, gain proposé: \$70,000, augmentation: 55 pour cent.

Ministres titrés: gain actuel: \$38,000

gain proposé: \$48,000, augmentation: 27 pour cent.

Sans-portefeuille: gain actuel: \$27,000, gain proposé \$43,000, augmentation: 56 pour cent.

Simple députés: gain actuel: \$18,000, gain proposé: \$25,000, augmentation: 39 pour cent.

Le gouvernement fédéral qui attendait avec impatience ces recommandations ci-dessus mentionnées, a tout de même démontré une très grande générosité à une partie de la population bien nantie, comme une augmentation-limité de 6 pour cent aux travailleurs pour ne pas nuire à l'inflation tandis que nos vieux et vieilles JOUIRONT d'une très forte majoration de \$0.42 par mois à leur pension. (Ça fait tout de même 0.84 par mois pour 2 pensionnés...)

La Commission Beupré nous assurait que ces augmentations aux 264 (il n'y a plus d'inflation...) ne devraient pas dépasser les \$2 millions et la population pourra payer ça sous forme de légers impôts indirects et discrets...

Vu que nous aurons tous à contribuer de nos deniers pour acquiescer ces augmentations aux 264 défavorisés d'Ottawa, il serait bon de montrer ici, une partie des classes favorisées de ma région (Nicole) et référant aux statistiques (1970) fournies dans le rapport faisant suite à l'enquête sur la famille par le centre diocésain de recherches pastorales. Ne voulant pas mentionner ici les classes de chômeurs ou assistés-sociaux qui semblent heureux et satisfaits, analysons ensemble ce qui suit:

36 pour cent des familles du diocèse de Nicolet gagnent \$4,000 et moins, 34 pour cent des familles du diocèse de Nicolet gagnent \$5,000 et moins.

En résumé: il n'y a que 54 pour cent des familles qui ont le privilège d'être classées comme suit: pauvre-privation-marginaux.

N.B. — Un conseil d'ami aux 264 favorisés ou non d'Ottawa: N'allez pas enquêter sur les causes de la violence au Québec afin d'éviter d'apprendre des choses que le peuple connaît déjà.

Lionel Duguay,
Rte 3, NICOLET

point de vue

Ont-elles un avenir?

Il semble bien qu'à Montréal la Chambre de Commerce, apparentée à son cousin le Board of Trade, est un club social pour gens bien nantis, qui s'occupe des choses de l'économie et laisse de côté nombre de questions qui sont à l'ordre du jour des préoccupations de nos gouvernements et des dirigeants. Il semble également que ces messieurs de la Chambre, qui s'occupent d'abord et avant tout de leurs biens et de leurs affaires, représentent un groupe de pression qui obtient, au bon moment et pour le bon motif l'oreille de nos gouvernants, exerçant ainsi une influence que le petit peuple peut difficilement contrer.

Il est vrai que si l'on faisait la somme des résultats pratiques de leur travail et de leurs interventions le résultat n'aurait pas de quoi nous emballer. Bien des discussions ont contribué à laisser sur la table nombre de projets d'une certaine allure bien des résolutions de fin de congrès sont restées des vœux pieux adressés à tout le monde et à personne; bien des assemblées n'ont pas été tenues faute de quorum et les Chambres ont connu des périodes

de stagnation.

Mais après le rapport Schooner, la Chambre de Commerce de Montréal ou d'ailleurs, a peut-être besoin d'une nouvelle définition de ses buts et de son travail. Doit-elle se conformer comme la tribune de l'Establishment? Doit-elle devenir le point de rencontre de tous les organismes oeuvrant dans des milieux divers mais tentant de se rapprocher pour une action commune au sein de la collectivité?

De nombreuses autres questions doivent ou peuvent se poser aux membres du mouvement. La Chambre de Commerce de Joliette veut étudier le rapport Schooner et faire le point. Toutes les Chambres locales devraient faire de même et soumettre leurs observations à la Chambre régionale en vue d'établir des buts communs et bien définis.

Il ne faudrait pas que le rapport Schooner fasse simplement l'effet d'un madrier tombant dans une mare à grenouilles et que tout redevienne tranquille aussitôt que le madrier s'est calé.

Roland GAUVREAU
Le Courrier de BERTHIER.

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDE LE 30 OCTOBRE 1920 - TELEPHONE: 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Coeur du Québec				
OU IL N'Y A PAS livraison par camélot	24.00	13.00	7.00	3.00
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis	35.00	19.00	10.00	4.00
Autres pays:	50.00	26.00	14.00	5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. -0746

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

entre/voisins

● Le président Richelieu Yves, présidait jeudi soir son premier souper depuis son accession à la présidence du club Richelieu de Nicolet. Ses frères Richelieu lui ont littéralement fait passer un puissant "degré". Malgré tout, président Yves s'en est pas trop mal sorti et les prochains soupers promettent beaucoup. Incidemment, jeudi prochain, le souper Richelieu aura lieu à la suite d'une randonnée en motoneiges jusqu'au "monteux" chez Ti-Luc.

● Une série de cours de catéchèse pour les adultes débutera le 19 janvier à Lemieux. Ces rencontres seront animées par l'abbé Gilbert Lemire de Nicolet. Les rencontres auront lieu pendant 12 semaines à raison de deux soirs par semaine. Tous les intéressés peuvent communiquer avec le curé Raymond Belletête pour plus d'informations.

● Le prêtre français Michel Quoit, prononcera une conférence mercredi le 3 février prochain à 8h, à l'auditorium des Soeurs de l'Assomption de Nicolet. Le sujet de la conférence sera "Comment vivre Jésus-Christ aujourd'hui". Michel Quoit est particulièrement connu pour ses volumes: "La prière", "Le journal d'Anne-Marie", "Réussir", "Le Journal de Danny" et "Le Christ est Vivant".

● L'abbé Jacques Boisvert, aumônier à la régionale de Nicolet a une façon bien à lui de faire de l'apostolat auprès des jeunes. En effet, il est un des directeurs de la Ligue de Hockey Mineur de la Rive-Sud, en plus de s'occuper à titre d'instructeur de 3 clubs de jeunes à Gentilly; un club Pee-Wee un autre Bantam et un club Midget. Il est le seul prêtre de la région à travailler à ce point dans le domaine du sport avec les jeunes.



Le mouvement des Gardes paroissiales du diocèse de Nicolet désire se donner une nouvelle orientation et à cet effet une réunion d'officiers des gardes du diocèse a eu lieu à Victoriaville. Y assistaient entre autres, l'abbé Jean-René Tourigny de Nicolet, aumônier diocésain, M. Wilfrid Croteau de Victoriaville, président diocésain et M. Bruno Racine, président de la Garde de Saint-Léonard d'Aston.

● La grande soirée de remise de trophées du club de chasse et pêche les Mousquetaires de Victoriaville aura lieu à la salle Victoria de la plage Hamel, le 23 janvier. Seuls les membres en règle seront admis à cette soirée spéciale organisée en collaboration avec Sylvia Tremblay, représentant O'Keefe.

● Parmi les autres activités à venir pour les membres du club les Mousquetaires, signalons une soirée de danse avec l'orchestre Vigneault, le 6 février. Par ailleurs, le 20 février, ce sera la soirée des élections.

● Lors de leur assemblée régulière de janvier, les membres du cercle des Filles d'Isabelle du cercle Mgr-Roux de Victoriaville ont profité de l'occasion pour féliciter leur aumônier Mgr Roux pour l'honneur qui lui échoit comme personnalité masculine 1970. Le cercle des Filles d'Isabelle félicite aussi le club de presse Louis-Francoeur pour son choix judicieux. Il y a également eu échange des cadeaux des soeurs secrètes.

● Dans un communiqué rendu public, le Secrétariat général de l'épiscopat canadien déclare: "que les évêques du pays n'ont reçu de Rome aucun document d'étude concernant "l'abolition possible de la confession"; qu'à la demande des évêques du pays, un comité formé depuis plus d'un an et composé de laïcs, religieux et prêtres, experts en théologie, histoire, liturgie, catéchèse, Ecriture Sainte, sociologie religieuse, psychologie, étudie en collaboration avec divers groupes, toute la question du renouveau du sacrement de la pénitence; qu'il communiquera plus tard au public canadien des renseignements plus précis dans le cas où Rome inviterait les évêques nationaux à étudier les formes possibles de confession.

● L'équipe de plongeon "Les Aquanauts" de Drummondville, dirigée par Louise Boucher, a donné une excellente démonstration de son savoir-faire devant une foule enthousiaste dimanche après-midi au Centre culturel de Drummondville.

● Des compétitions de motoneiges se sont déroulées dimanche après-midi à la piste de l'autodrome Drummond. Ces compétitions étaient sanctionnées par l'Association canadienne de la motoneige. Elles avaient lieu dans le cadre du circuit O'Keefe pour le championnat Québec centre.

Deux personnes blessées quand un camion se renverse après un accident

SAINT-VALÈRE (R.L.) — Un lourd camion appartenant à Sylvio Tremblay Ltée, agent O'Keefe de Victoriaville, s'est renversé sur la route 34, entre Saint-Valère et Sainte-Eulalie, à 7 h, hier matin. L'accident est survenu quand le camion chargé de caisses de bière a donné contre du bois de pulpe qu'un autre camion avait perdu. Les deux occupants du camion de Sylvio Tremblay, MM. Édouard Marcotte et Michel Roberge, ont été blessés légèrement et conduits à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Ils ont toutefois reçu leur congé de l'hôpital après avoir reçu les premiers soins.

Le camion de bois de pulpe était conduit par Maurice Constant de Saint-Samuel.

Les dommages matériels sur le camion de sept tonnes de Sylvio Tremblay Ltée sont très élevés. Le camion était chargé de 500 caisses. Toutefois très peu de bouteilles ont été cassées, du fait que la charge du camion était complète.

C'est l'agent Jacques Plasse, du bureau de la Sûreté du Québec de Victoriaville, qui s'est rendu sur les lieux de cet accident.



Guy Lussier, 2ème à partir de gauche, a été élu président de l'Association des jeunes libéraux du comté de Drummond au cours d'un mini-congrès tenu dimanche afin de relancer l'association. Il est entouré du vice-président aux affaires étudiantes, Michel Lafrenière, du vice-président aux jeunes travailleurs, Gérard Lemire, et du vice-président aux affaires extérieures, René Rainville. (Photo Benoit Aubry).



Le nouveau trésorier de l'Association des jeunes libéraux du comté de Drummond, Jean Pelletier, discute en compagnie de la secrétaire, Jocelyne Proulx et de l'ex-président par intérim, Claude L'Heureux. (Photo Benoit Aubry).

Lors du mini-congrès à Drummondville

Guy Lussier élu président de l'Association des jeunes libéraux

par Benoit AUBRY

DRUMMONDVILLE — M. Guy Lussier a été élu président de l'Association des jeunes libéraux du comté de Drummond, dimanche après-midi, au cours d'un mini-congrès qui s'est tenu au motel Le Dauphin de Drummondville afin de relancer officiellement l'association dans le comté.

D'autre part, le vice-président aux affaires étudiantes sera Michel Lafrenière, le vice-président aux jeunes travailleurs, Gérard Lemire, le vice-président aux affaires extérieures, René Rainville, le trésorier, Jean Pelletier, la secrétaire, Jocelyne Proulx.

Parmi les invités à ce mini-congrès, auquel une centaine de jeunes ont participé, on notait la

présence du ministre de l'Industrie et du Commerce canadien, M. Jean-Luc Pépin, le député de Fabre à l'Assemblée nationale et le député de Frontenac à Ottawa, MM. Gilles Houde et Léo-Paul Corriveau. Le directeur général du Collège de Drummondville, M. François Marquis, a également prononcé une conférence.

Manque de communication

Prenant la parole à l'issue du mini-congrès, le secrétaire de la Fédération des jeunes libéraux du Québec, M. Jean-Louis Bazin, a mentionné qu'il n'y avait pas assez de communication entre la Fédération et ses membres.

Nous devons être, dit-il, des jeunes libéraux qui se réunissent souvent pour discuter et qui à l'occasion n'aient pas peur

de contester les décisions du parti. Il faut que les jeunes libéraux organisent des discussions sérieuses sur les projets de loi.

Réunion tenue à Drummondville

Plusieurs résolutions sont adoptées par le conseil régional du parti libéral

par Benoit AUBRY

DRUMMONDVILLE — Deux résolutions ont été adoptées à l'unanimité par les membres de l'atelier sur l'agriculture au cours de la première réunion du conseil régional de la rive sud du parti libéral, qui s'est déroulée au motel Le Dauphin samedi après-midi.

L'atelier de l'agriculture, dirigé par M. Louis-Paul Neveu, a accepté que les subsides du lait soient maintenus et que le gouvernement canadien autorise la Commission canadienne du lait à maintenir le montant de base à \$125 millions et à l'augmenter d'un montant équivalent au coût de la vie depuis deux ans. Une partie de cette augmentation de revenus du producteur pourrait venir d'un ajustement dans les prix de support des principaux produits laitiers.

Dans une autre résolution adoptée à l'unanimité, on sugge-

re que tous les produits agricoles tels que mentionnés dans le bill 197 soient soumis au marché de l'office agricole du Canada de façon à ce que le bill 176 qui remplace le bill 197 ait la possibilité d'établir la commercialisation de toutes les denrées et que ce bill soit adopté dans les plus brefs délais possibles.

Problèmes économiques

L'atelier sur les problèmes économiques, dirigé par Me Gilles Fontaine, suggère que le gouvernement oriente ses recherches afin que les industries connexes soient développées pour que les autres petites industries viennent s'y greffer. On suggère également que les commissions aux chômeurs soient faites de façon plus pratique afin de les orienter vers des domaines économiques plus spécialisés. On mentionne d'autre part que des renseignements devraient être donnés de façon

plus pratique aux hommes d'affaires et qu'il y ait des cours de données dans la région.

Le comité mentionne d'autre part qu'on devrait créer un système de technique et de recherche pour diversifier davantage l'industrie de la motoneige.

Fiscalité

Enfin, l'atelier sur la fiscalité, dirigé par M. P.-J. Morin, suggère de réétudier la question des réexemptions fiscales de \$1.400 à \$2.800 pour en venir peut-être à des réexemptions de \$2.000 à \$4.000, de réétudier le taux de taxation pour les petites industries et que des mécanismes soient mis en place pour assurer une minimisation de l'évasion des impôts et d'améliorer les procédures d'exemption d'impôts.

Activités intenses aux loisirs

DRUMMONDVILLE (B.A.) — L'année 1971 en sera une d'activités intenses au sein du service des loisirs de la ville de Drummondville. En effet, le directeur M. Claude Boucher ainsi que le régisseur des arts, M. Michel Trudel sont heureux d'annoncer à la population que de nombreux cours de toutes sortes sont disponibles depuis le 18 janvier au Centre culturel.

Toujours désireux de répondre à tous les besoins de la population en général, le service des loisirs a inscrit à son horaire, pour les prochains mois, des cours de peinture, des cours d'initiation à la fabrication de poteries et d'objets décoratifs, ainsi qu'un cours portant sur l'économie du Québec.

Une personne blessée et des dommages s'élevant à \$7,000

SAINT-LÉONARD (R.L.) — Un accident impliquant un camion et une automobile a fait un blessé et des dommages matériels de \$7.000, hier après-midi à 13.30 heures, sur la route 20 à la hauteur de Saint-Léonard d'Aston. Il s'agit d'un camion de cinq tonnes qui a percuté l'arrière d'une automobile.

Le blessé qui souffrait de multiples coupures au visage, a été identifié comme Nick Seher, 5076 Chestnut à Pierrefonds. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu

d'Arthabaska par les ambulanciers de la maison Desrochers de Victoriaville.

Le camion de marque International 1966 était conduit par M. Léo Ouellet, du 365 des Boulevards à Québec.

Le camion, comme la Ford 1969 que conduisait M. Seher, sont des pertes complètes. L'agent André Plourde, du bureau de la Sûreté du Québec de Victoriaville, s'est rendu sur les lieux pour les constatations d'usage.

Payez moins d'impôt cette année! Vous aurez plus d'argent quand vous en aurez vraiment besoin.

Le gouvernement lui-même vous y encourage à l'article 79b de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il s'agit d'épargnes enregistrées pour la retraite qui font réaliser ce que nous appelons à la Mutual Life des «économies d'impôt».

Il vous est permis de placer dans une police-épargne enregistrée pour la retraite, 1/5 de votre revenu «gagné» jusqu'à concurrence de \$2500, si vous n'êtes pas déjà inscrit à une caisse de retraite enregistrée; et jusqu'à \$1500, si vous êtes inscrit à une telle caisse.

Voilà qui peut représenter tout un cadeau pour vous quand viendra le moment de faire votre déclaration d'impôt en avril. Par exemple, un homme de 35 ans, dont le revenu

impossible est de \$12 500, peut abaisser son impôt de \$900 cette année, et chaque année ensuite!

N'est-ce pas la manière idéale de préparer votre retraite?

La retraite, bien sûr, ce n'est pas pour demain. Mais le temps de faire votre déclaration d'impôt est tout près. Tout comme l'agent de la Mutual Life. Appelez-le ou postez le coupon ci-dessous. Vous apprendrez ainsi comment payer moins d'impôt.

N'oubliez pas que pour profiter d'une réduction d'impôt, vous devez faire enregistrer votre police-épargne d'ici le premier mars 1971.

L'argent vous intéresse, n'est-ce pas?

Montrez-moi!

Montrez-moi comment la Mutual Life peut m'aider à épargner de l'argent sur mon impôt. Adressez ce coupon à la Mutual Life du Canada, Administration de la commercialisation, Waterloo, Ont.

NOM _____
 ADRESSE _____
 VILLE OU VILLAGE _____ Z.P. ou R.R. _____ PROV. _____
 TÉLÉPHONE _____

La Mutual Life
 COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA



Me Tétreault chez les Filles d'Isabelle

La nouvelle législation donne justice à la femme

PLESSISVILLE (G.A.B.) —

Les Filles d'Isabelle de Plessisville ont reçu Me Jean Tétreault, notaire, comme conférencier à leur assemblée d'inauguration des activités de 1971. La régente du cercle, Mme Berthe Dumas, a présenté Me Jean Tétreault qui a prononcé une courte mais très intéressante causerie sur le "Bill 10". Le nouveau régime "Société d'Aquet" a également été expliqué par Me Tétreault dans son exposé sur la législation maintenant en vigueur sur les droits de la femme. Une longue période de questions a suivi la conférence. Me Tétreault a eu à faire face à un véritable "feu roulant" de la part des quelque 65 Filles d'Isabelle présentes à la réunion. Il a fait remarquer que le sujet ne pouvait être "vidé à fond" en une soirée et qu'il se ferait un plaisir de revenir donner d'autres renseignements et explications.

Justice pour la femme

Me Tétreault a établi des comparaisons entre les régimes "communauté de biens", "séparation de biens" en vigueur auparavant, avec les articles de la nouvelle législation concernant ces mêmes questions. Il a souligné que les anciennes dispositions de la Loi n'accordaient que peu de chose à la femme et étaient injustes envers elle. Me Tétreault a précisé que le "Bill 10" et la "Société d'Aquet" contenaient des articles très avantageux pour la femme, que les revenus des conjoints durant la vie, que leur partage, en cas de décès de l'un ou de l'autre, étaient prévus de façon beaucoup plus avantageuse qu'auparavant en ce qui concerne la femme.

Manifestation récréative

Une manifestation récréative est au programme du mois de janvier chez les Filles d'Isabelle de Plessisville. Cette activité est prévue pour le mercredi, 20. La direction du cercle a retenu la salle des Chevaliers de Colomb, rue St-Calixte pour cette soirée. Un populaire jeu de société est au programme pour la circonstance. C'est là une soirée annuelle où les cartes sont à l'honneur et qui réunit de nombreux intéressés à ce passe-temps toujours très populaire.

Initiation à Montréal

La régente des Filles d'Isabelle de Plessisville, Mme Berthe Dumas, a profité de cette première assemblée de 1971 pour inviter les membres à une initiation spéciale prévue à Montréal le dimanche, 7 février prochain. Cette cérémonie aura lieu au cercle "Sancta Maria" et prendra un cachet particulier par la participation de nombreuses personnalités du mouvement. La régente suprême de New-Haven, Etats-Unis, Mme Walsh, sera présente. Une délégation de Plessisville est en formation pour assister à cette initiation. Les inscriptions sont acceptées immédiatement pour ce voyage à Montréal.

Appréciation

Le curé de St-Calixte de Plessisville et aumônier du cercle local des Filles d'Isabelle était présent à la première assemblée de la nouvelle année. M. l'abbé Charles Cloutier a félicité la direction des Filles d'Isabelle d'avoir invité Me Tétreault pour se renseigner sur un sujet important pour la femme.

en province

Mais il ne dit pas s'il voudra en être le chef

Tremblay propose une équipe de rechange

CHICOUTIMI (PC) — "Pour l'avenir, il faut une équipe de rechange mûrie dans le creuset de l'opposition et ayant l'expérience de l'administration", a

à quelque 500 militants de l'Union nationale, à l'occasion d'une fête qu'il organise annuellement, n'a pas dit s'il sera de la course au leadership de son parti, mais il a énoncé les qualités que devra posséder un futur chef et premier ministre.

"C'est une lourde et grave responsabilité au moment où la société est bouleversée et qu'elle tremble dans ses bases", a dit l'ex-ministre des Affaires culturelles. Il faut un homme fort, audacieux, d'esprit inventif, capable de comprendre la population et de répondre à toutes les questions".

Un sursis

"Notre société traverse peut-être une trêve, un sursis, pendant que se prépare un mouvement d'agitation pouvant provoquer des événements pires encore", a dit M. Tremblay.

"Nous devons être prêts, a-t-il poursuivi. Il faut un gouvernement prêt à assumer ses responsabilités, sans avoir à se plier aux exigences d'un gouvernement qui ne veut pas comprendre que le Québec n'est pas une province comme les autres.



M. Jean-Noël Tremblay

Il a déclaré dimanche M. Jean-Noël Tremblay, député UN de Chicoutimi, ajoutant que "le parti redeviendra la pierre d'assise dont le Québec a encore besoin pour répondre aux aspirations passées et de celles des générations qui montent".

M. Tremblay, qui s'adressait

Le Québec veut être maître de son destin et se donner un foyer près duquel il fera bon de vivre".

Pour cela, selon M. Tremblay, "il faut une équipe de rechange, mûrie dans ce creuset de l'opposition et ayant l'expérience de l'administration".

"Il ne s'agit pas de se lancer dans une course, a-t-il noté, mais plutôt de se demander humblement si l'on est apte à s'engager et si l'on peut repré-

senter des valeurs sûres. Il faudra que l'équipe soit acceptée par les citoyens sans formuler des promesses qu'on doit ensuite ravalier comme cet engagement les 100.000 emplois devenu un objectif".

"Si en toute conscience et loyauté, dans mon âme et conscience, j'en viens à poser ma candidature, a conclu M. Tremblay, ce sera avec votre acceptation, votre appui et celui du Québec".

Caouette reprend les propos de Douglas et de Cournoyer

MONTREAL (PC) — Le Québec devra faire face à la révolution si les gouvernements ne prennent pas immédiatement les mesures qui s'imposent pour résoudre le problème du chômage, a déclaré en fin de semaine, le leader national du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette.

Interrogé par des journalistes

dans le cadre de l'émission "Au fond des choses", sur les ondes du réseau de télévision Télé-Métropole, M. Caouette a ajouté qu'actuellement, "il y a des produits en abondance mais pas d'argent dans les poches des consommateurs. J'appelle cela de la déflation. Et si ça ne change pas, vous allez voir sauter les vitrines des magasins".

Jean Boisjoly condamné à 15 mois de prison pour outrage au tribunal

MONTREAL (PC) — Jean Boisjoly, dont le procès devait débiter hier devant le juge Roger Ouimet, de la Cour du Banc de la reine, a été condamné hier à 15 mois de prison pour outrage au tribunal et son procès a été reporté au 1er mars.

Empêché d'être représenté par l'avocat de son choix — Me Robert Lemieux, actuellement en prison — le jeune enseignant de 21 ans a entrepris de se défendre lui-même mais ses injures envers le juge lui ont valu d'être reconnu coupable de cinq outrages au tribunal.

Le procès de la cellule Communications se poursuivra aujourd'hui avec Côme Leblanc au banc des accusés. On avait prévu que débiterait aujourd'hui le procès des frères Gilles et Raymond Cormier, mais leur procès a été remis au 25 janvier, étant donné qu'eux aussi exigent d'être représentés en cour par Me Lemieux.

A plusieurs reprises, le juge Ouimet a averti l'accusé qu'il serait exclu de la cour pour la durée de son propre procès s'il persistait à invectiver le président du tribunal.

Dès le début de la cause, le matin, Boisjoly avait averti la cour qu'il renvoyait Me Michel Lamarre, son avocat inscrit au

dossier, et qu'il voulait être défendu par Me Lemieux.

Rappelant qu'au cours des premiers mois de 1970, dans la cause Drybones, la Cour suprême du Canada avait décidé que la Déclaration des droits de l'homme avait suprématie sur les autres lois du pays, Boisjoly a déclaré:

"Il est logique de dire qu'aucun jugement de la cour ne peut avoir suprématie sur la déclaration." Il a affirmé que si le tribunal lui refusait le droit d'avoir la meilleure défense possible et donc l'avocat de son

choix, "ce serait faire preuve de mauvaise foi".

Au juge qui lui demandait si la remarque le visait, l'accusé a répondu qu'elle visait le juge et le ministre de la Justice.

Finalement, le juge a déclaré qu'il avait consulté plusieurs de ses collègues et qu'il en était venu à la conclusion qu'il ne pouvait pas empêcher Me Lemieux de pratiquer s'il était en mesure de le faire. Je ne peux pas intervenir dans l'administration de la justice et je n'ai pas la possibilité de le faire venir ici.

Le juge a expliqué que l'article 446 du Code criminel spécifiait qu'une personne emprisonnée pouvait sortir de prison pour 3 raisons: pour comparaître à son enquête préliminaire ou à son procès ou pour témoigner devant une cour. Il a conclu qu'aucune de ces raisons ne convenait dans la présente cause.

Boisjoly a été reconnu coupable d'outrage au tribunal, quand il a affirmé que le juge s'opposait à la présence de Me Lemieux parce qu'il avait peur de lui.

Tous deux accusés d'outrage au tribunal

Jacques Rose et François Lanctôt connaîtront leur sentence plus tard

MONTREAL (PC) — Les sentences de deux inculpés reconnus coupables, le 7 janvier, d'outrage au tribunal (avoir fait des déclarations injurieuses à l'endroit du juge de la Cour du banc de la reine) ont été reportées à une date ultérieure.

Jacques Rose, 23 ans, a été accusé de l'enlèvement, le 10 octobre, de M. Pierre Laporte et de son meurtre, une semaine plus tard.

François Lanctôt, 23 ans, est un des trois accusés dans le complot d'enlèvement du consul-général des Etats-Unis à Montréal, en juin 1970.

Les deux ont fait des déclarations injurieuses à l'endroit du juge Antonio Lamer, qui avait fixé au 8 février la date de la comparu-

tion de Rose, Francis Simard et Bernard Lortie, dans l'affaire Laporte. Lanctôt doit comparaître en mars devant les assises.

Le juge Lamer devait rendre hier, sa sentence pour outrage au tribunal. Un porte-parole a déclaré en son nom qu'il étudiait encore le compte rendu sténographié des déclarations faites par les accusés en cour.

Rose avait injurié le juge et Lanctôt lui avait dit qu'il devait prendre les ordres de son grand patron avant de fixer la date du procès.

Paul Rose, 27 ans, frère aîné de Jacques Rose, sera jugé lundi prochain pour l'enlèvement et le meurtre de Pierre Laporte.

En prévision des élections générales de 1972

L'aile québécoise du Parti libéral tiendra un congrès d'orientation du 5 au 7 février

QUEBEC (PC) — Le congrès que tiendra à Québec, du 5 au 7 février, l'aile québécoise du Parti libéral du Canada s'orientera directement sur les élections fédérales prévues pour 1972, a affirmé, lundi, M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'Expansion économique régionale.

Au cours d'une conférence de presse, M. Marchand a souligné qu'il s'agira du premier congrès du Parti libéral du Canada, section Québec, à être tenu depuis trois ans, celui qui avait été prévu pour 1970 ayant été contremandé à cause des élections générales québécoises.

Le congrès du début de fé-

vrier se trouvera donc à donner suite à celui qui eut lieu à Montréal en janvier 1968 et au cours duquel M. Pierre Elliott Trudeau, maintenant premier ministre du pays, qui alors n'avait pas encore posé sa candidature à la succession du premier ministre démissionnaire, M. Lester B. Pearson, avait fait rejeter par les militants libéraux fédéraux du Québec les thèses d'Etats associés et de statut particulier pour le Québec dans la confédération canadienne et fait admettre triomphalement celle d'un fédéralisme renoué. Depuis lors s'est engagé le processus d'une révision globale de la constitution canadienne.

Par ailleurs, ce congrès libéral à Québec sera le premier à être tenu depuis le congrès général du Parti libéral du Canada qui eut lieu à Ottawa du 20 au 22 novembre 1970.

Le feu a fait 28 victimes à Montréal en 1970

MONTREAL (PC) — Le feu a fait 28 victimes à Montréal en 1970, soit une de moins que l'année précédente, a révélé en fin de semaine l'escouade des incendies criminels de la Sûreté municipale. Parmi les victimes on dénombre 11 enfants, 10 hommes et sept femmes.

Selon la Sûreté, 10 pour cent de tous les incendies qui ont éclaté dans la métropole étaient d'origine criminelle. Environ un tiers de ces feux auraient été allumés pour des questions d'argent ou de vengeance et les autres seraient l'oeuvre d'enfants ou de "déséquilibres mentaux".

En 1970, l'escouade des incendies criminels a fait enquête sur 300 sinistres, comparé à 235 en 1969. Seuls 63 cas sont demeurés irrésolus.

Il est injuste de prétendre qu'Ottawa ne fait rien pour combattre le chômage (Marchand)

MONTREAL (PC) — Le ministre canadien de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, a déclaré, en fin de semaine, qu'il était "drôlement injuste" de prétendre qu'Ottawa ne fait rien pour combattre le chômage.

Il a dit que, depuis 18 mois, le gouvernement a "injecté au-

delà de deux milliards de dollars dans l'économie". Il y a eu une politique expansionniste de la fiscalité et une politique expansionniste monétaire, justement pour enrayer le chômage.

M. Marchand a évoqué les mesures sélectives auxquelles le gouvernement a eu recours pour lutter contre le chômage: au niveau des individus (vieux, chômeurs, pères de grosses familles); au niveau des régions dont la croissance est insuffisante; au niveau des industries qui éprouvent des difficultés (chantiers maritimes, industries de la chaussure, etc.).

Prenant la parole dans le cadre de l'émission "Les affaires de l'Etat", au réseau français de Radio-Canada, M. Marchand a affirmé que depuis plus d'un an et demi, le gouvernement fédéral combat systématiquement le chômage au Canada.

VOYEZ DODGE

Dodge
CHRYSLER
Camions Dodge
VENTE-SERVICE

Examinez ces offres spéciales* chez les concessionnaires Dodge qui participent à cette campagne.



Si vous achetez une **GRANDE DODGE** munie d'accessoires spéciaux,

La grande Dodge au roulement "tranquillité" offre toujours beaucoup plus de tout... à bon prix. Mais l'offre en cours d'une transmission automatique gratuite est vraiment exceptionnelle. Passez dès maintenant chez le concessionnaire Dodge et économisez.



vous recevez une transmission automatique **GRATUITE**

Si vous achetez une **DART SWINGER** munie d'accessoires spéciaux,

La Dart Swinger est l'une des hardtops à deux portes les moins dispendieuses au Canada. Achetez la votre munie de certains accessoires spéciaux (de toute façon, vous les voulez) et nous ajoutons...automatiquement une transmission...automatique!



vous recevez une transmission automatique **GRATUITE**

*POUR UN TEMPS LIMITE SEULEMENT

"Donnez-moi 5 semaines seule avec vous et vous parlerez anglais."



Si je vous le promets c'est que je l'ai déjà réussi avec des personnes qui n'avaient jamais parlé anglais auparavant et qui, dès la première leçon, se sont mises à le parler.

Des mots tout simples au début. Des mots usuels. Puis dès la deuxième leçon, des phrases complètes. Et ainsi de suite. Naturellement. Et au bout de 5 semaines de conversation vivante vous saurez parler anglais. Cependant, je ne vais pas vous demander de me croire sur parole. Je tiens à vous le prouver. Moi ou mes collègues. Appelez-nous. Et nous passerons quelque temps à vous enseigner l'anglais.

Berlitz
Cours de langues vivantes

Trois-Rivières, Edifice Place Royale, Tél. 378-2811

sport / sud

Guy Couture affiche une belle tenue au club de ski Victoria

ARTHABASKA (R.L.) — Les premières épreuves de la coupe Victoria ont été disputées par un froid sibérien de 10 degrés sous zéro, samedi au mont Saint-Michel d'Arthabaska. Le directeur des compétitions au club de ski Victoria, Guy Thibault nous a fait parvenir le classement des meilleurs skieurs pour les cinq classes au programme. Notons que c'est Guy Couture qui a récolté le meilleur temps de la journée pour cette épreuve de slalom géant avec un temps de 50,8 secondes. Voici maintenant le classement pour chacune des divisions.

Dames - 19 ans et plus		
Nom	Points	Temps
Jeanne-d'Arc Girard	1.06.8	25
Mme Lucille Boutet	1.43.7	20
Dames - 12 à 18 ans		
Josée Charest	58.7	25
Marcelle Lareau	1.00.9	20
Christine Auger	1.04	15
Elisabeth Roux	1.04.2	11
Anne Gaudet	1.04.5	8
Hommes - 26 ans et plus		
Marcel Rheaault	1.05	25
Bertrand Poudrier	1.05.2	20
Bruno Tardif	1.08.8	15
Hommes - 17 ans à 27 ans		
Guy Couture	50.8	25
Paul Auger	51.8	20
Raymond Dubois	53.6	15
Ronald Robichaud	58.5	11
Claude Caron	1.00.7	8

Du curling à Victoriaville

VICTORIAVILLE (L.G.) — Le club de curling Laurier de Victoriaville ne chôme pas à son local de la rue Monfette. Un grand bonspiel qu'on a appelé le bonspiel Bois-Francis débutait hier pour se terminer samedi prochain, le 23 février. Au total 28 équipes sont inscrites à ce genre de tournoi, dont neuf de Victoriaville. On retrouve des équipes venant de Drummondville, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Soré, Grand'Mère, Shawinigan et Shawinigan Sud. On sait que

la semi-finale aura lieu samedi le 27 p.m. et la finale débutera à 20 heures le même jour. Ce tournoi est patronné par les carrières Martinault et Deschambeau inc., de Saint-Gérard de Wolfe dont le représentant à Victoriaville est Monsieur André Plante et par Victoriaville Furniture, industrie avantageusement connue dans la région. Inutile de dire que tous les amateurs de curling seront bien servis cette semaine au club de curling Laurier...

Hockey mineur à Victoriaville

VICTORIAVILLE (R.L.) — La semaine du hockey mineur se déroulera du 23 au 31 janvier à travers tout le Canada. Victoriaville ne fera pas exception à la règle. La première fin de semaine, le 23 janvier, Victoriaville étant l'hôte d'un tournoi international de ballon sur glace, le service des loisirs a décidé de présenter du hockey sur films pour les jeunes. Les jeunes joueurs pourront se familiariser avec les techniques du patinage, les passes, les lancers, la mise en échec, le gardien de buts, les

jeux de position offensifs et défensifs, le jeu de puissance et le désavantage numérique. En plus de ces techniques fondamentales, les jeunes apprécieront de revoir les dernières séries de la coupe Stanley. Le service des loisirs est aussi en communication pour obtenir un montage audio-visuel expliquant les règlements du hockey et leurs applications. Il y aura deux représentations de ces films, à la bibliothèque du Cégep, soit à 9,30 le matin et 13,30 heures l'après-midi.

Ste-Marie de Blandford gagne par 1 à 0 sur Tingwick

VICTORIAVILLE (R.L.) — Neuf rencontres de la ligue de ballon sur glace O'Keefe du président Normand Arbour de Victoriaville ont été disputées en fin de semaine, au centre sportif Jean Béliveau. Le Sainte-Marie de Blandford a blanchi le Tingwick par 1 à 0. André Martel a été l'unique compte. Le chatelet des rois de Warwick a fait match nul 0 à 0 avec les cougars de Black-Lake. Le A. Gentes de Defoy a défait le Dupont transport par 2 à 0. La caisse pop de Victo a consolidé son emprise en première

place en défaisant l'Hôtel Kébec d'Asbestos par 3 à 2. Le Capri de Sainte-Eulalie et les Zeds de Saint-Paul ont fait partie nulle 1 à 1. Les Lynx ont défait le A.J.R. par 2 à 0. Normand Chabot a réussi les deux buts. Les Lynx ont donc augmenté leur avance en première place de la classe B. Le Sainte-Marie a remporté une deuxième joute d'affiliée par le compte de 3 à 1. Le A Jr a gagné par défaut contre le Tingwick. Enfin, le Syndicat a blanchi les Elites de Laurierville par 2 à 0.

Les Ohms de Victoriaville encaissent trois revers

VICTORIAVILLE (R.L.) — Les Ohms du Cégep de Victoriaville renouaient connaissance avec la compétition en disputant un total de six parties ces derniers jours. Le bilan: aucune victoire et six revers.

Volley-ball

Au volley-ball, le Cégep de Trois-Rivières remporta trois victoires et les Ohms de Victoriaville deux. Une foule considérable assistait à cette compétition de haute qualité. Les pointages de ces rencontres furent: 15-11, 16-14 et 15-9

pour le Trois-Rivières et 15-12 et 15-13 pour les Ohms.

Samedi à Sherbrooke, rien ne fonctionnait pour Victoriaville. L'équipe féminine perdit les deux premières parties par 15-3 et 15-9. L'instructeur des Ohms fut alors expulsé de la partie à la suite d'une discussion et il retira son club avec lui.

Un peu plus tard, la formation masculine de Victoriaville perdit par des pointages de 15-9, 15-8 et 15-9 à la cinquième partie, une autre discussion s'éleva et l'instructeur Hervey Beaubien fut expulsé à nouveau. En s'en

allant il retira son équipe. Après ces compétitions, M. Beaubien déclara qu'il logerait un protégé sur les deux rencontres.

Au hockey

Au hockey, les Ohms ont subi deux revers, d'abord à Trois-Rivières par 10 à 5 et ensuite à Sherbrooke par 9 à 3.

L'instructeur Pierre Lamothe s'est dit déçu de la performance de ses protégés et croit que la situation s'améliorera dans les rencontres à venir.

Hand-ball

Au hand-ball, les Ohms de Victoriaville ont encaissé un revers de 37 à 11 aux mains du Cégep de Trois-Rivières. Le meilleur pour les Ohms fut Michel Lafond avec trois buts.

Victoriaville et la lutte

VICTORIAVILLE (R.L.) — Une bagarre générale a éclaté au programme de lutte professionnelle présenté au centre civique de Victoriaville dimanche soir, avant le troisième engagement de 2 de 3 de la finale opposant Jacques Rougeau et Tor Kamata.

Rougeau avait remporté une chute à 6.36 et Kamata l'autre à 9.16. Toutefois, Jacques Rougeau était exténué après ces deux chutes et ne paraissait pas être en état d'entreprendre la troisième chute. C'est alors que Jos Leduc, ami de Rougeau, vint à sa rescousse pour s'en prendre à Kamata. A la suite de cet incident, les promoteurs Claude Genest et

André Faucher feront l'impossible pour organiser un match à finir opposant Jos Leduc à Tor Kamata.

Le duo populaire de Jos Leduc et Gino Breto a défait celui des chinois Suigi et Chen Lee en emportant la première ronde à 1.47 et la troisième à 10.56. Les chinois avaient gagné la deuxième à 8.32 le combat opposant Len Shelley à Dick Taylor a été reporté par Taylor à 8.52.

Enfin la préliminaire de 30 minutes opposant Claude Gosselin à Luigi Macera a pris fin à 10.15 par une victoire de Macera.

UN...DEUX...TROIS...GO!

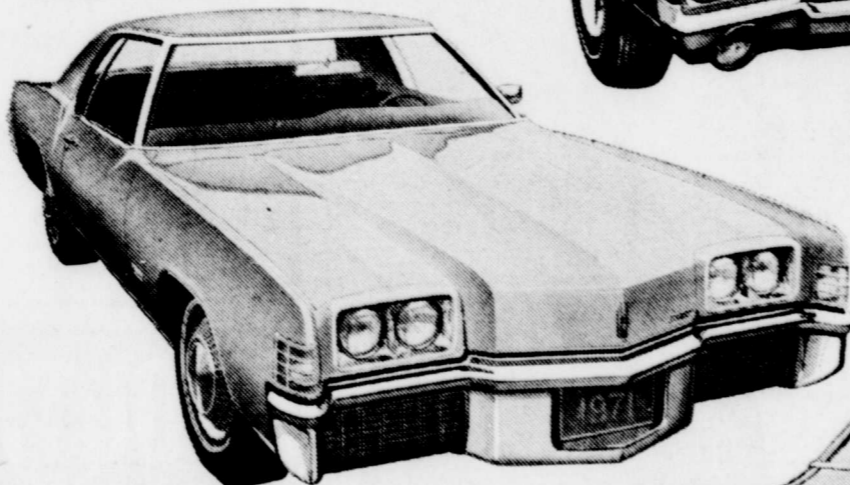
Les concessionnaires Oldsmobile rattrapent le temps perdu. Les nouvelles Olds arrivent... et vous pouvez faire des affaires du tonnerre.

Voici les nouvelles Olds. Il valait bien la peine de les attendre... et elles valent bien la visite chez un concessionnaire Oldsmobile. Les concessionnaires Olds font tout pour rattraper le temps perdu: ils offrent les plus hautes valeurs de reprise, des conditions imbattables et des livraisons au plus vite. Mais pour ce qui est de la supériorité technique, leurs voitures n'ont personne à rattraper: elles sont en tête. Exemple, la familiale Custom Cruiser, qui est entièrement nouvelle et dotée d'un abattant escamotable. Sa glace arrière disparaît dans le toit; son abattant s'escamote sous le plancher. Chargements et déchargements ne peuvent être plus faciles. Passez voir le concessionnaire Oldsmobile. Commandez votre nouvelle Oldsmobile aujourd'hui même.

Oldsmobile
L'AVANT-GARDISTE



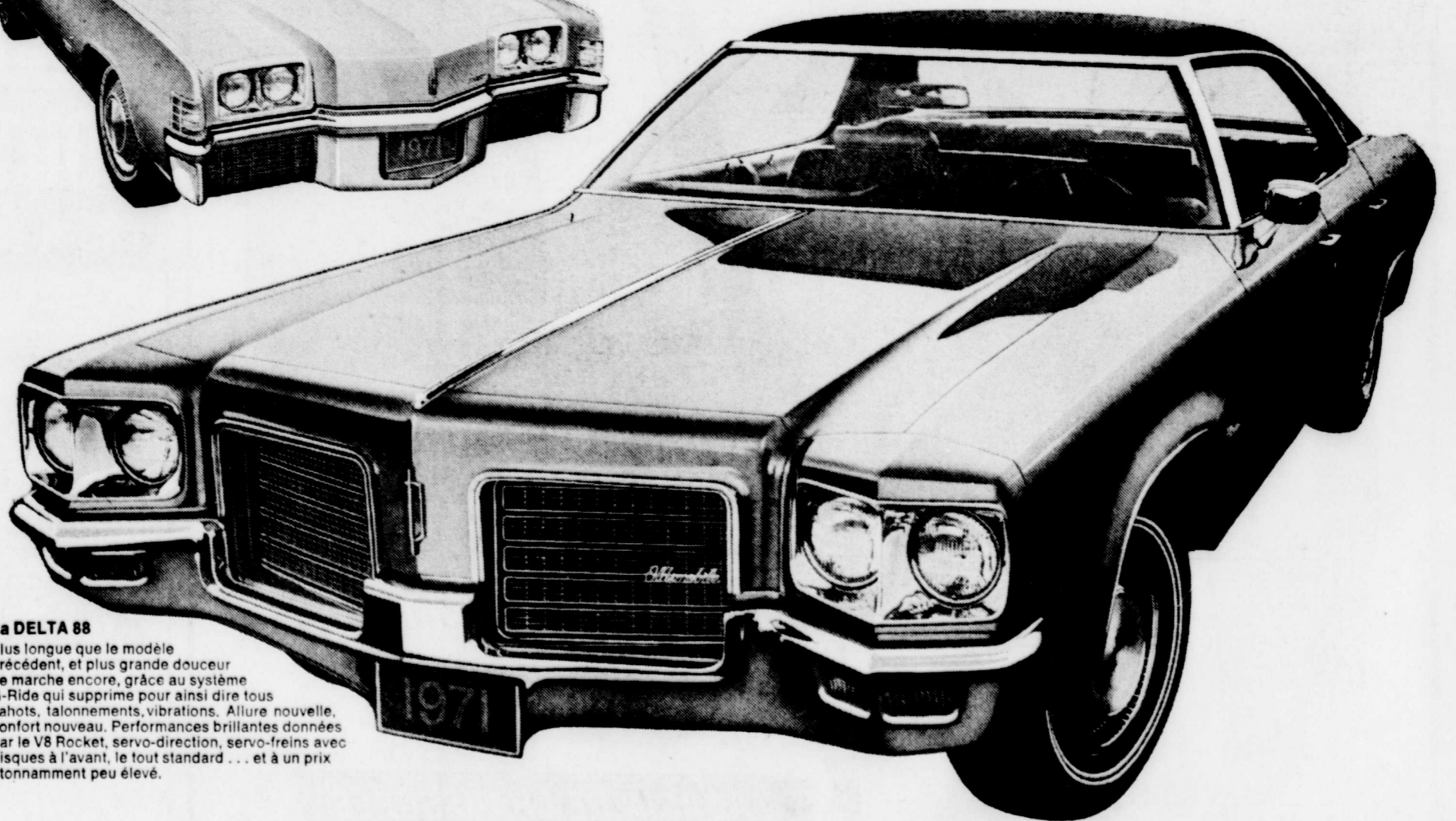
La TORONADO
Une silhouette allongée, originale, encore plus élégante. La traction avant et le nouveau système G-Ride se combinent pour donner à la Toronado la meilleure tenue de route, la meilleure douceur de marche possible, même sur les plus mauvaises routes. La Toronado: l'Inimitable.



La CUTLASS S

Des lignes fastback enlevantes. Un capot avec prises d'air. Un moteur V8 ou un 6-cylindres Action-Line. L'Oldsmobile moyenne qui vous donne accès à la classe Oldsmobile beaucoup plus facilement que vous ne le pensez.

La QUATRE-VINGT-DIX-HUIT
Plus spacieuse, plus confortable, plus luxueuse que jamais. Une douceur de marche irréprochable. Un équipement standard que d'autres fournissent en option.



La DELTA 88
Plus longue que le modèle précédent, et plus grande douceur de marche encore, grâce au système G-Ride qui supprime pour ainsi dire tous cahots, talonnements, vibrations. Allure nouvelle, confort nouveau. Performances brillantes données par le V8 Rocket, servo-direction, servo-freins avec disques à l'avant, le tout standard... et à un prix étonnamment peu élevé.

Un...deux...trois...GO!
Il ya du temps perdu à rattrapper.



Certains des équipements présentés sont offerts en option, moyennant supplément.

LE SKI avec *Al Paine*
entraîneur en chef de l'équipe nationale canadienne

Une des fautes les plus communes commises par les gens qui commencent à pratiquer les virages Christie Parallèle consiste à ne pas les compléter. Afin de développer votre habileté de bon skieur tout comme apprendre à bien contrôler l'angle convenable des carres, il faut compléter vos virages.

Intermédiaires—10
COMPLETEZ VOS VIRAGES

Trop de skieur aujourd'hui ressemblent tout simplement à des girouettes dans la ligne de chute sans jamais la quitter, ils serpentent la colline en descendant sans jamais provoquer l'amorce des arêtes dans la neige. Ce n'est pas ainsi qu'ils perfectionnent leur tenue en ski.

Gauthier Sports Ltée
364 Des Forges Tél 375 4929
Trois-Rivières

madame/en tête

La femme moderne veut un enfant désiré

Une condition fondamentale de la grossesse pour la femme est qu'elle porte un enfant désiré. Avant d'étudier cette question, rappelons-nous que la femme, même la femme qui veut un avortement, n'aime pas moins les enfants que l'homme: de nombreuses femmes qui désirent un avortement ont déjà eu des enfants. A cause de sa participation très personnelle à la naissance, la femme a des sentiments beaucoup plus forts que l'homme relativement aux circonstances de la naissance des enfants.

La grossesse peut venir par hasard et résulter de situations imprévues. La sûreté des méthodes de limitation des naissances varie avec les

circonstances et n'est pas la même pour tous. Les enfants, estime la femme, devraient être nés dans l'amour, la joie et la gaieté et non pas par hasard, morbidity ou misère. L'affection devrait entourer la naissance d'un enfant, car il a besoin de parents qui souhaitent sa venue et qui l'aiment: le désirer et l'aimer vont de pair. Il y a déjà trop d'enfants qui ne sont pas aimés et nous devons favoriser cette volonté de créer des enfants désirés, aimés, qui ont une chance de bonheur.

Reliée à la pensée fondamentale de la femme qu'elle doit porter un enfant désiré, est sa profonde conviction qu'on ne devrait pas exploiter ni violer son corps. Elle veut pouvoir décider de ce qui de-

vrait croître dans son corps et dans quelles conditions. Elle abhorre l'idée que son corps soit utilisé contre ses propres désirs.

La femme refuse d'être violée, exploitée et forcée de faire croître en elle ce qu'elle hait et ce qui lui répugne. De la même façon, une femme peut également avoir des sentiments très forts à propos d'autres empiètements, même de la part de son mari. Elle ne veut pas être exploitée; elle veut désirer avoir un enfant.

La destruction d'une vie possible

On pourrait se demander si la femme est inconsciente que par le prolongement de la limitation des naissances durant le cours de la grossesse elle détruit une vie possible? La réponse probable est qu'elle n'en est pas consciente. La femme ne considère pas l'embryon des premiers mois comme un enfant. Elle n'a pas d'image de l'enfant. Par conséquent, elle ne peut tuer quelque chose qui n'existe pas pour elle. Elle considère son action comme une façon de prolonger la limitation des naissances et y fait souvent allusion en disant que c'est pour "provoquer la menstruation".

La position de la femme doit être évaluée contre la toile de fond de la limitation des naissances, car la fin de la grossesse n'est qu'un des éléments. Aucune secte chrétienne ne s'objecte au contrôle démographique. Les dénominations religieuses peuvent être en désaccord sur les méthodes utilisées, prétendant que certaines sont plus naturelles que d'autres. Ceci crée certai-

nes difficultés d'ordre philosophique, car il n'est pas clair comment l'homme sapiens, une donnée naturelle, peut agir de façon contraire à la nature. A certains moments, la procréation est faite au hasard, ce qui entraîne des conséquences terribles. Avec l'accumulation des connaissances, l'homme essaie de limiter la population à un nombre qui lui permettra de réaliser les meilleures conditions possibles pour son bien-être et son bonheur, dans les circonstances où il se trouve. Par conséquent, pour limiter le nombre de naissances, nous détruisons des vies possibles.

Nous pouvons détruire une vie possible de nombreuses façons. Le refus du couple marié d'avoir des enfants par exemple, détruit des vies possibles. De la même façon, le fait de profiter de la "période d'infécondité", détruit des vies possibles. En vérité, tous les moyens de contraceptions détruisent des vies possibles. Mais encore une fois, la nature est le plus grand gaspilleur des vies possibles, car seulement un ovule fertilisé sur trois aura l'occasion de se développer et au moins 12 pour cent des premières grossesses se terminent par un avortement spontané. La nature, semble-t-il, peut se permettre de faire un grand nombre d'erreurs, mais pas l'homme!

Si elle s'y connaissait en questions théologiques et juridiques, la femme saurait qu'avant la 28e semaine de grossesse, le fœtus, sauf pour l'Eglise Catholique romaine, n'est pas un être qui nécessite le baptême selon l'Eglise d'Angleterre, ni un avis de naissance en vertu de la loi.

Par temps froid, servons des mets chauds

Comme il fait bon de passer du dehors glacial à la chaleur aromatique d'une cuisine... cela nous fait penser à un beau soleil d'été. Autrefois, grand-maman profitait des temps froids pour préparer un bon pouding chaud qui embaumait toute la maison... un pouding au riz, nourrissant pour les enfants, que grand-papa adorait! Elle avait aussi beaucoup de succès avec ses beignes croustillants à l'extérieur, moelleux à l'intérieur, qu'on devrait faire et chauds aussi vite qu'elle pouvait les faire cuire. On pense souvent aujourd'hui que la préparation des beignes présente des difficultés, pourtant elle est bien simple. C'est une pâte molle, facile à travailler, et dès que vous laissez tomber les beignes dans la grande friture, ils ne prennent que quelques minutes à dorer.

Le gros poêle à bois n'existe plus mais nous avons d'autres moyens faciles de confectionner ces régals d'antan. Grâce au pouding au riz Nestlé en conserve, vous pouvez servir en un rien de temps du riz velouté et abricoté, car on a déjà fait lentement cuire ce pouding au riz velouté pour vous. Avec cette recette facile, vous réussirez en quelques minutes un pouding au four appétissant, fruité et crémeux, débordant de beaux raisins et garni d'abricot doré. Vous pouvez le présenter dans des moules individuels, comme ci-dessous, ou employer un grand moule que vous décorerez avec goût.

Nos tortillons au chocolat vous rappelleront les anciens beignes tordus. Il suffit de couper un morceau de pâte, de la rouler entre les paumes des mains en un câble mince, de la tordre en huit et de presser les extrémités ensemble. Rien de plus facile! C'est du chocolat instantané, le Nestlé Quik, qui donne à ces beignes toute leur exquise saveur. Pour une note de fantaisie, trempez les extrémités de chaque tortillon cuit dans du chocolat fondu.

Rien ne ravivote davantage que du lait au chocolat chaud quand on rentre, transi de froid. De nos jours, c'est un jeu d'enfant avec du lait chaud et du chocolat instantané. Le chocolat Nestlé Quik se dissout instantanément, et les enfants en raffolent, même sans décoration. Pour tous vos becs fins, ajoutez-lui un

souçon d'extrait de rhum et leur surprise vous ravira. Quel que soit votre choix, de bons goûters chauds triomphent du froid.

Riz velouté et abricoté

2 boîtes de 15-1-2 onces de pouding au riz prêt à servir
1 tasse de raisins secs, sans pépins
2 c. à thé de jus de citron
1-2 c. à thé de cannelle
6 à 8 moitiés d'abricots

Verser le pouding au riz prêt à servir (Nestlé) dans un bol à mélanger; incorporer raisins, jus de citron et cannelle. Verser à la cuiller dans des moules individuels, allant au four. Mettre au four modérément chaud (350 degrés F) jusqu'à ce que la préparation soit bien réchauffée — de 15 à 20 minutes. Garnir chaque portion d'une moitié d'abricot.

Remarque: Faire chauffer de 30 à 35 minutes si l'on emploie un grand moule. Pour 6 ou 8 personnes.

Tortillons au chocolat

2 tasses de mélange préparé à crêpes, type ordinaire
1-2 c. à thé de cannelle
1-4 c. à thé de noix de muscade
3 c. à table de sucre cristallisé
1 c. à table de poudre instantanée au chocolat
1-2 tasse de lait
1 oeuf
Huile pour grande friture
Tamiser ensemble mélange à crêpes, cannelle, muscade

et sucre. Mélanger la poudre instantanée au chocolat (Nestlé Quik) et le lait; incorporer l'oeuf, en battant. Incorporer le liquide aux ingrédients secs, en remuant avec une fourchette pour obtenir une pâte encore humide. Partager la pâte en 12 ou 18 portions, selon la taille des beignes désirés. Rouler chaque portion entre les paumes des mains pour la façonner en un câble mince. Tordre le câble en huit et joindre les bouts en les pressant ensemble. Faire frire dans une friteuse électrique, déjà chauffée à 350 degrés F, de 1 à 1-2 minute environ. (Ou dans 1 pouce d'huile végétale dans une poêle électrique). Faire dorer des deux côtés. Bien égoutter sur des serviettes en papier. Servir chaud, nature, ou tremper les extrémités dans du chocolat fondu.

Quantité: 1 à 1 1/2 douzaine de beignes

Grog Choco-Rhum à la mode d'antan

1 tasse de lait
3 c. à table cibles de poudre instantanée au chocolat (Nestlé Quik)
1 ou 2 gouttes d'extrait de rhum
Garniture fouettée
Faire chauffer le lait dans une casserole ou au bain-marie; ajouter la poudre instantanée au chocolat (Nestlé Quik) et remuer jusqu'à dissolution. Parfumer d'extrait de rhum à son goût. Couronner de garniture fouettée.
Pour 1 personne

Invitations

TROIS-RIVIERES (D.H.) — Le Cercle Marie-Réparatrice reçoit le Père Léon Lajoie, s.j., à sa réunion mensuelle, mercredi à 14 h. Le public est invité à venir partager avec les membres les connaissances du Père Lajoie.

Les membres de l'Accueil féminin, en plus de nous présenter leur nouvel exécutif, s'intéressent à l'actualité. Mercredi soir, Jean-Jacques Poliquin parlera des drogues et barbituriques, à l'occasion du souper. C'est donc un rendez-vous pour tous les membres de l'Accueil, à 19 h., au Club de Curling Lavolette.

A Shawinigan, les membres de l'Echo féminin reçoivent André Perreault qui parlera de la société des hippies et des loisirs, mercredi soir, à l'Hôtel des Chutes, à 19h. 30, tous les membres sont invités.

Dans notre annonce d'hier il aurait fallu lire:

ASPIRATEURS

A compter de

\$44⁹⁵



SINGER SEWING MACHINES

351, DES FORGES
TROIS-RIVIERES
378-8133

VENTE!

1 1/2

PRIX



SUR TOUS NOS SOULIERS • BOTTILLONS ET BOURSES SANS EXCEPTION

debutant aujourd'hui à 9h.00 au

Hollywood

MAGASIN DE CHAUSSURES

1449, NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES



Du riz en conserve, facilement transformable, vous donnera un délicieux dessert, facile à digérer. Si vous y ajoutez des tortillons au chocolat, tous se régaleront.

BOUTIQUE DU CHEVEU

1396, HART TROIS-RIVIERES

Organisation Provinciale comprenant maintenant 11 succursales.

PLUS DE 800 PERRUQUES EN MAGASIN

Depositaires exclusifs... **Venus**

Modèles '71 de Venus
à compter de \$29⁹⁵

Spécial sur le modèle 69-70 à \$14⁹⁵

Service sur place de coiffeuses qualifiées possédant plusieurs années d'expérience

GRATIS

- La coupe
- La mise en plis
- L'ajustement
- Un masque de beauté

